

# Belrose® contre les maladies fongiques

Fongicide



N'est plus dans l'assortiment

Fongicide liquide concentré à diluer et à pulvériser contre de nombreuses maladies des taches foliaires sur les plantes ornementales.

- > Pour les rosiers et plantes ornementales
- > Stop les taches foliaires
- > Pénètre, ne tache pas
- > Avec un effet préventif et curatif

florales et plantes vertes, Cyclamen, Genévrier, Gerbera, Glaïeul, Géranium, Iris, Jacinthes, Laurier-cerise, Liliacées (plantes ornementales), Marronnier d'Inde, Oeillet, Pinacées (Pinaceae), Primevères, Rhododendron, Rosiers, Sapin bleu, Sapin de Nordmann, Thuyas/juniperus, Tulipe, Épicéa commun



Acheter en ligne

Disponible ici

## Domaines d'application

Arbres de Noël, Arbres et arbustes (hors forêt), Azalée, Buis, Bégonia, Chardon bleu, Chrysanthème, Conifères, Courge d'ornement, Cultures

# Belrose<sup>®</sup> contre les maladies fongiques

Fongicide



## Application

Alternative comparable: Belrose Stop-champignons

Sur rosiers, les arbres et arbustes (hors forêt) ainsi que les cultures orales et plantes vertes: 50 ml dans 10 l d'eau. Traiter préventivement et à fond tous les 2 semaines à partir du moment où les pousses ont 15 à 20 cm, cela aussi à la face inférieure des feuilles. Appliquer à intervalles de 1 semaine seulement sur les variétés sujettes à l'oïdium, ainsi que pour stopper cette maladie. Miscible avec tous les produits Maag.

## Période d'application

mars – octobre

## Effet

Action préventive et, grâce à ses propriétés systémiques, également partiellement curatives (interruption des dégâts). Belrose contre les maladies fongiques inhibe le développement des haustories de l'oïdium et de la germination des spores de la rouille.

## A noter

Autorisé pour l'utilisation non professionnelle. Pour protéger les organismes aquatiques, il y a lieu de s'assurer que le nuage de pulvérisation ne parvient pas dans les eaux de surface lors de l'application. Pour protéger les organismes non ciblés il faut assurer que seulement les plantes à traiter sont pulvérisés. Pour protéger les

## Dimensions des emballages



Numéro d'article:  
56517

organismes du sol, 3 traitements au maximum par parcelle et par an: dans les arbres et arbustes (hors forêt) et cultures florales et plantes vertes avec, au total, pas plus de 25 ml du produit/10 m<sup>2</sup> (500 g/ha de substance active difénoconazole) ou dans les rosiers avec des produits contenant du difénoconazole. La réutilisation de l'emballage est interdite.



## Attention

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement. Mettre les récipients vidés et nettoyés à la déchetterie. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de ventes de ces produits. Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh). Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

## Contenu

0,8 % (8,5 g/l) penconazole, 1,9 % (20 g/l) difénoconazole

## Numéro d'agrément

W-6426

Quantité:

500 ml; permettant d'obtenir 100 l de bouillie

EAN:  
7610176051411

 Acheter en ligne